

LA CONSTRUCTION DE VOTES THÉORIQUES

Une application du modèle de Johnston aux résultats du premier tour des élections présidentielles 2002

Céline COLANGE : FRE 2795 IDEES, équipe MTG, CNRS - Université de Rouen

E-mail : colange_celine@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Dans un contexte souvent affirmé de « nationalisation » des comportements électoraux, les cartes de la géographie des votes à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle du printemps 2002, traduisent une nette réorganisation de la répartition des suffrages. À un désalignement sur les clivages régionaux ou sociologiques classiques succède un réalignement partisan lié à l'opposition rural-urbain. Cet article insiste sur la forte structuration socio-spatiale des votes, notamment des votes en faveur des nouveaux partis, grâce au modèle de Johnston conciliant données écologiques et qualitatives. De même, grâce à une méthodologie nouvelle permettant de reconstituer les votes selon la distance aux aires urbaines, cette recherche montre l'impact du gradient urbain comme élément explicatif du comportement électoral, facteur qui demeure prépondérant une fois neutralisés les effets de la structure sociale. Cette analyse propose également quelques pistes de réflexion pour comprendre la territorialisation du vote d'extrême droite, qui s'est amplifié en milieu périurbain. Le périurbain apparaît désormais comme une nouvelle composante spatiale qui doit être prise en considération.

ABSTRACT

In a context where nationalism is rising in the electoral behaviour, the mapping of the votes of the first turn of the 2002 spring French presidential election shows a clear reorganization of the votes' spatial distribution. A renewed supporter alignment based upon the rural-urban opposition succeeded to the classic regional or sociological split. This paper emphasizes the strong socio-spatial structure of the voting behaviours with a particular focus on those in favour of new political parties. Johnston's method has been used to associate ecological and qualitative data. Furthermore a new method consisted in reconstituting the votes according to the distance from urban areas. It showed the importance of the urban gradient as an explanatory variable of the electoral behaviour. This trend remains significant when the effect of the social structure is removed. This work proposes some insights explaining the "territorialization" of far-right votes. These votes clearly raised in suburban areas, which constitute a new spatial element to be taken into account.

MOTS-CLÉS : géographie électorale, élection présidentielle, territorialisation, modèle de la structure sociale, analyse spatiale, gradient d'urbanité.

KEY-WORDS: electoral geography, presidential election, territorialization, social structure modelling, spatial analysis, urban gradient.

Introduction

Présentées comme le « vote de tous les refus » (Perrineau et Ysmal, 2003), les élections présidentielles et législatives françaises du printemps 2002 ont fait l'objet d'interprétations explicatives très variées. En géographie électorale, le débat classique entre l'approche psychosociale, fondée sur les enquêtes, et l'approche écologique n'est toujours pas clos. L'approche écologique ne s'intéresse pas aux individus eux-mêmes mais aux entités spatiales dans lesquelles ils évoluent. Elle consiste à expliquer le comportement électoral par la localisation des électeurs et par la structure sociale de leur unité territoriale d'appartenance, au moyen de comparaison de cartes ou de calculs de corrélation. Ce modèle reste associé aux travaux fondateurs d'André Siegfried (1913) sur la France de l'Ouest. Bien que le retour vers une approche écologique des résultats électoraux soit amorcé depuis déjà quelques années, l'enjeu géographique a été renouvelé. En effet, les scrutins du printemps 2002 constituent une rupture dans l'analyse territorialisée des votes, la référence territoriale dans le discours de certains candidats s'appuyant sur de nouveaux clivages politiques ou sociaux. De même, les cartes électorales présentent une nouvelle géographie des votes, parfois originale. Depuis quelques années, les politistes ont évoqué l'idée d'une « nationalisation » des comportements électoraux, phénomène complexe qui se traduit par une réduction des particularismes locaux. Ce processus s'expliquerait par la nationalisation de l'offre politique, des thèmes de campagnes, des enjeux, mais aussi par la transformation du paysage institutionnel et des modes de scrutin. Cependant, dans une analyse à chaud publiée au lendemain du scrutin présidentiel de 2002 (Bussi *et al.*, 2002a), nous avons montré que ce sont pourtant les partis les plus récents qui possèdent les territorialisations les plus marquées (Front national, CPNT¹, Verts, trotskistes et souverainistes), ce qui est le signe de formes de réalignements électoraux à l'échelle nationale (Martin, 2000). Enfin, pour la première fois en 2002, le ministère de l'intérieur a accepté de diffuser sur support informatique les résultats électoraux pour la France entière à toutes les échelles d'agrégation (commune, canton, circonscription, département) dans les jours suivant le scrutin. On assiste donc à une révolution méthodologique puisque, pour les analyses post-électorales antérieures, seules les données par département, parfois par circonscription, étaient disponibles. Cette précision géographique est un pas en avant pour le chercheur, autorisant des requêtes spatiales interdites auparavant (corrélations fines avec les variables socio-économiques de l'INSÉÉ², observation des rapports rural/urbain...).

Ce nouvel intérêt pour l'enjeu géographique nous conduit à nous interroger sur le sens à donner à ces « territoires électoraux ». Ce débat a été lancé par Hervé Le Bras (2002). Selon lui, « la base des opinions n'est plus matérielle et professionnelle, mais interactive et communicationnelle » (Le Bras, 2002, page 15). Ainsi, la répartition des comportements électoraux suivrait des logiques géographiques (contagion des idées, compétition entre zones d'influences partisans) distinctes de celles des activités économiques (répartition selon le modèle gravitaire et la théorie des lieux centraux). Le principal intérêt de ces travaux est la mise en évidence d'un effet d'entraînement, du groupe vers l'individu, en fonction des relations socio-spatiales. Néanmoins, cette prise de position reste déterministe, ce que l'on a souvent reproché aux géographes depuis Siegfried (1913). De fait, la démonstration d'Hervé Le Bras s'appuie trop souvent sur de simples comparaisons de cartes alors que des calculs statistiques (taux de corrélations avec des variables sociales, typologies de communes selon la distance aux agglomérations, la proportion de cadres ou d'ouvriers...) auraient été permis d'affiner l'analyse. De même, le rôle très important accordé à la rumeur dans son argumentation sur la diffusion des comportements électoraux nous apparaît comme étant disproportionné. Enfin, en travaillant à l'échelle de la commune, il minimise le poids du fait urbain où vit désormais trois Français sur quatre.

Pour notre part, nous pensons qu'il serait plus judicieux de prendre en compte conjointement dans la recherche la classe sociale de l'électeur et sa localisation résidentielle. Une telle approche ne se réduit pas à la simple cartographie des votes. Elle s'accompagne d'analyses spatiales plus élaborées (quantitatives et/ou qualitatives) considérant l'acte électoral comme un acte individuel, mais qui n'a de sens politique et social que dans un cadre collectif. Ces questions ont été au cœur de nombreuses réflexions anglo-américaines (Cox, 1969 ; Agnew, 1996) mais demeurent peu soulevées en France. Afin d'orienter nos recherches dans cette voie, nous avons choisi d'appliquer aux résultats du premier tour de l'élection présidentielle le modèle de la structure sociale qui permet de concilier enquêtes individuelles et données écologiques.

1 - Principes du modèle de la structure sociale (ou modèle de Johnston)

¹ Chasse Pêche Nature et Traditions.

² Institut national de la statistique et des études économiques.

Presque toutes les analyses post-électorales, parmi lesquelles les publications du CEVIPOF³, insistent sur l'importance de l'explication sociologique, bien avant les facteurs spatiaux et temporels. Éliminer l'effet sociologique pour observer si le vote en faveur de tel parti dans telle zone est conforme, moins fort ou plus fort que la structure sociale ne pouvait le laisser prévoir est une question qui a toujours éveillé la curiosité des géographes. En effet, un faible score pour un parti dans un canton peut correspondre pour lui à une bonne performance si la structure sociale majoritaire lui est particulièrement défavorable. Aussi, des analyses trop générales consistant à comparer des données ou des cartes peuvent amener à des contresens dans l'interprétation. Nous en avons un exemple dans l'ouvrage de Guy Michelat et Michel Simon (1977) où les cartes contredisent en partie les thèses des auteurs.

Afin de dépasser l'opposition classique entre approche par enquête et approche cartographique exhaustive, il est possible de travailler sur des modèles conciliant les deux informations. Une méthode fréquemment utilisée en géographie électorale est celle du modèle dit de « Johnston » (modèle de la structure sociale). L'intérêt et l'objectif du modèle de la structure sociale sont de pouvoir comparer les votes réels et les votes théoriques. Il « vise à faire le pont entre les données résultant de sondage et les données de type écologiques » (Guillourel, 1984). Fréquemment utilisé outre-Manche, il a été développé par R. J. Johnston (Johnston, Hay, Rumley, 1983 ; Johnston, 1985) reprenant lui-même les travaux d'Alford (1963) et de Miller (1977). En France, différentes applications de ce modèle sont présentées dans la thèse de M. Bussi (1998)⁴.

Le modèle de Johnston (ou le modèle de la structure sociale) peut se définir ainsi : pour une zone donnée (ici le canton), on connaît sa structure par classe (dans le cas présent la CSP⁵) et les tendances nationales de vote pour chaque classe. Pour chaque tendance politique, on pondère le pourcentage de voix représentatif de chaque CSP au niveau national, par le pourcentage représenté de cette CSP dans la zone considérée. On obtient alors le calcul du vote théorique d'un canton selon sa structure sociale. Le modèle de Johnston permet d'estimer le vote d'une zone selon sa structure sociale, si chaque électeur avait voté conformément au comportement des électeurs sondés nationalement.

Les utilisations des « votes théoriques » sont multiples. À partir de ceux-ci, il est possible de calculer l'effet résiduel (vote réel – vote théorique) et l'effet structurel (vote théorique – vote moyen régional). Ce modèle rejoint la technique structure/résidus développée en France par L. Sanders et F. Durand-Dastès (1987).

Les figures 1 et 2 présentent schématiquement la construction du modèle de la structure sociale et la technique structure/résidus. Ces schémas s'inspirent de ceux proposés par Michel Bussi pour sa thèse (Bussi, 1998). Ils ont cependant été réactualisés en tenant compte de l'évolution de l'offre politique.

En France, le multipartisme, la finesse des découpages administratifs et politiques ainsi que l'accessibilité aux données du recensement de l'INSEE permettent une utilisation du modèle de la structure sociale beaucoup plus riche que le modèle initial. Il est possible de calculer le vote théorique de chaque canton selon tous les partis à chaque scrutin selon différentes classes : catégories socioprofessionnelles, classes d'âges, sexe, degré de diplômes, statut de l'emploi... à condition de posséder les tendances nationales de vote pour chaque parti selon telle ou telle structure sociale et de posséder en parallèle pour chaque canton la répartition de la population pour ces structures sociales à la même période.

2 - Les limites du modèle de la structure sociale

Outre les limites liées à l'analyse écologique et à l'analyse spatiale en général, l'utilisation du modèle de la structure sociale est tributaire de certaines contraintes.

En premier lieu, se pose le problème du décalage temporel entre les données issues du recensement de la population de l'INSEE et les données électorales. Pour cette étude, celui-ci est de trois ans. Il est donc relativement faible et il a peu d'incidence sur les résultats. En effet, on peut difficilement concevoir que la composition socio-économique d'un canton ait subi de profondes mutations en si peu de temps. Néanmoins, pour des études à l'échelle intra-urbaine, ce facteur n'est pas sans conséquences.

En second lieu, se pose le problème du découpage des catégories socioprofessionnelles adopté par les instituts de sondage. Il doit nécessairement être identique à celui proposé par l'INSEE dans sa nomenclature. Or, nous constatons que c'est rarement le cas, car les sondages regroupent souvent dans la même catégorie les retraités et

³ Centre d'études de la vie politique française.

⁴ Dans sa thèse, l'auteur a calculé des votes théoriques selon différents modes de répartitions sociales (catégories socioprofessionnelles, sexe, âge, degré de qualification, indépendance au travail et intégration religieuse) pour 14 scrutins et selon des espaces d'agrégation des données différents (cantons, départements, régions, arrondissements, circonscriptions) montrant ainsi la richesse et les potentialités de l'utilisation du modèle.

⁵ Catégorie socioprofessionnelle.

les inactifs. Pourtant, ces deux classes rassemblent des populations socialement différenciées qui n'ont pas les mêmes comportements politiques.

Enfin, des limites sont imposées par le fonctionnement du modèle lui-même, qui requiert :

- une structure sociale des cantons spatialement différenciée,
- des tendances de vote très différentes d'une CSP à l'autre.

Dans le cas de cette étude, la première de ces deux conditions est respectée dans la mesure où les cantons français sont en général socialement assez homogènes, avec notamment une opposition entre des cantons de type « ouvrier/employé » et des cantons aisés sur le plan social.

En revanche, les sondages effectués lors des élections présidentielles sont très décevants en ce qui concerne les tendances de vote car elles ne sont guère différenciées pour la grande majorité des candidats. En effet, pour la plupart des petits candidats (Olivier Besancenot, Robert Hue, Christiane Taubira, Jean-Pierre Chevènement, Noël Mamère, Corinne Lepage, François Bayrou, Christine Boutin et Bruno Mégret), l'écart entre les différentes classes sociales n'excède jamais 10 points. Ainsi, si on retient l'exemple de Robert Hue, les tendances de vote oscillent entre 2 % (agriculteurs, artisans, cadres et inactifs) et 6 % (retraités). Pour ces candidats, le modèle de la structure sociale apparaît peu utile puisque les votes théoriques ne varieront que de quelques points.

L'utilisation du modèle de Johnston sera donc optimale lorsque les tendances de vote sont très différenciées entre les classes sociales soit, pour Jacques Chirac, Jean-Marie Le Pen, Alain Madelin, Arlette Laguiller et dans une moindre mesure Lionel Jospin et Jean Saint-Josse. Par exemple, pour Jean-Marie Le Pen, les tendances de vote varient entre 9 % (cadres) et 24 % (ouvriers). Pour Jacques Chirac, elles varient de 14 % (professions intermédiaires) à 33 % (agriculteurs).

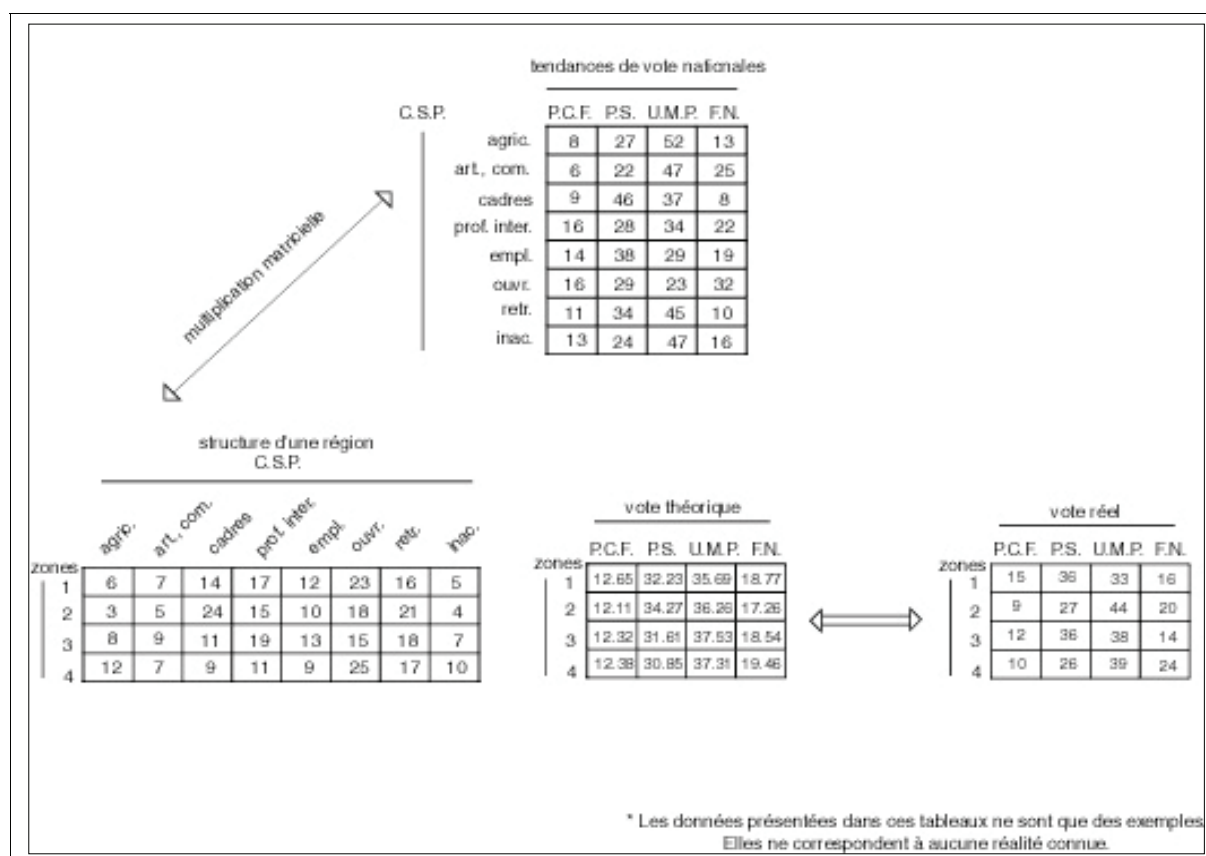


Figure 1 : le modèle de la structure sociale

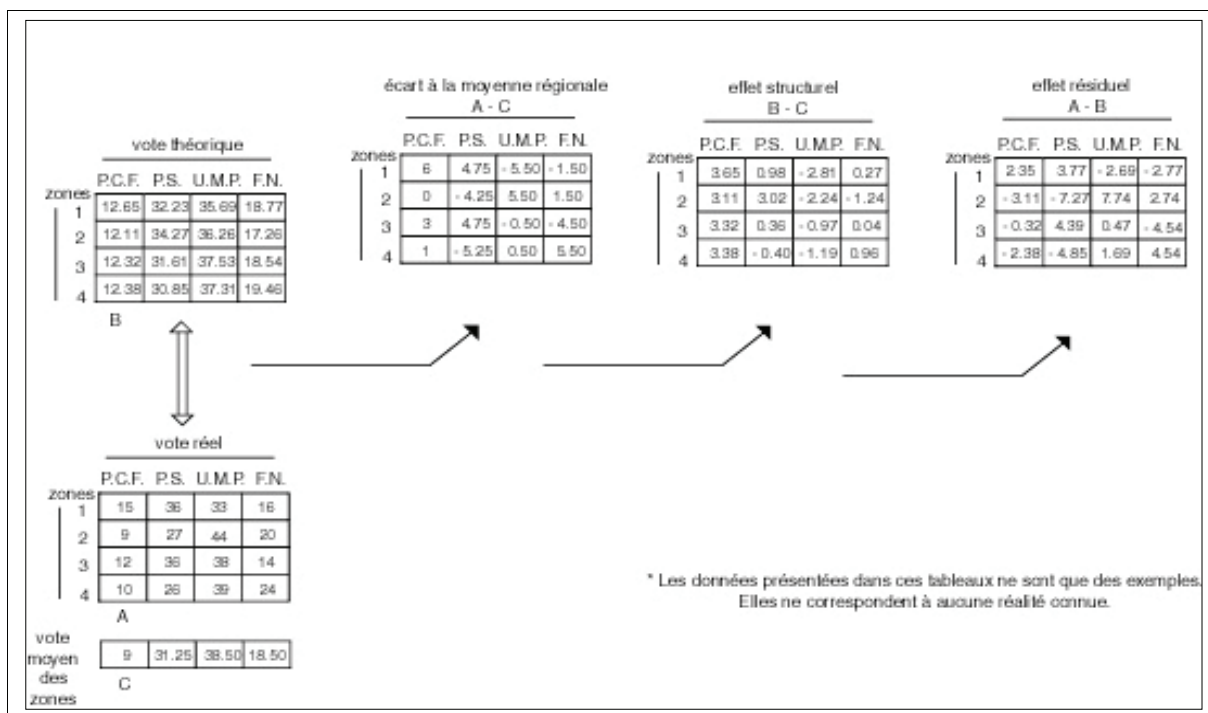


Figure 2 : la technique structure - résidu

3 - Quelques applications aux résultats du premier tour des élections présidentielles de 2002

Le vote Front National

Depuis les élections présidentielles de 1988, où il avait pour la première fois franchi le seuil des 10 % des suffrages exprimés à un scrutin national (14,4 %), les résultats du Front National ne cessent de progresser quelle que soit l'élection ou l'échelle de référence, hormis en 1999 en raison d'une crise interne au parti. Ainsi, en 2002, pour la première fois, le candidat du Front National parvient à se qualifier pour le second tour de l'élection présidentielle obtenant 16,8 % des suffrages. Les études électorales les plus récentes s'accordent toutes pour conclure que le vote frontiste n'est plus seulement un simple vote protestataire ; c'est désormais aussi un vote d'adhésion et de banalisation. Ainsi, en 2002, seulement une minorité de canton a accordé moins de 15 % au candidat de l'extrême droite, qui concerne aujourd'hui toutes les catégories de la société et presque tous les espaces⁶. Les scores théoriques de Jean-Marie Le Pen s'échelonnent entre 13,45 % et 20,09 %. L'écart de 6,64 points entre les deux extrêmes est relativement faible comparé à la réalité des faits où le candidat du Front National a obtenu entre 4,89 % et 33,77 % des suffrages exprimés.

Le calcul du vote théorique selon la CSP sur le vote Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 révèle une carte peu attendue (figure 3). La corrélation nationale entre le vote théorique de Jean-Marie Le Pen et son vote réel est de 0,24. Ce chiffre, peu élevé en raison de la multitude de cantons métropolitains, est pourtant l'un des plus significatifs parmi l'ensemble des candidats à cette élection : il est donc inexact d'affirmer que la répartition géographique du vote Le Pen n'est en rien explicable par la répartition socio-économique de ces électeurs. Cependant, l'explication semble varier selon au moins trois contextes inter-régionaux. La carte des votes théoriques montre que Le Pen aurait dû obtenir son maximum de voix dans un grand quart nord-est de la France. Les territoires septentrionaux, cantons alsaciens, lorrains et dans une moindre mesure du Nord-Pas-de-Calais sont dans les faits fidèles au candidat du Front national : les difficultés économiques liées à la reconversion industrielle semblent bien y être les moteurs explicatifs principaux du vote d'extrême droite. À l'inverse, les régions de l'arc atlantique (Basse-Normandie, Pays de la Loire...) lui sont demeurées réticentes, malgré un contexte sociologique plutôt favorable, du fait de la forte présence d'ouvriers ruraux. L'éloignement des pôles de diffusion du Front national, une tradition politique centriste ancienne, des traces persistantes du

⁶ Parmi ces multiples analyses, le lecteur pourra notamment se référer aux ouvrages de Pascal Perrineau (1997) et de Nonna Mayer et Pascal Perrineau (1996) ainsi qu'aux recherches que nous avons effectuées avec Michel Bussi au sein du groupe de recherches ADRET (Analyse de la Démocratie, de la Représentation, des Elections et des Territoires) publiées dans la revue électronique Cybergeographie. ADRET est un groupe de recherches inter-universitaire et pluridisciplinaire issu du groupe « comportement politique » de l'UMR ESO. Il a été créé à l'initiative de Michel Bussi, Pascal Buléon et Jean Pihan.

catholicisme dans la culture locale expliquent en partie ce phénomène. En effet, les valeurs sur lesquelles se fonde le discours de l'extrême droite, notamment le Front National (antisémitisme, racisme, crainte de l'insécurité, antiparlementarisme...) s'opposent à celles défendues par le dogme de la religion catholique⁷. Enfin, la structure socio-économique du littoral méditerranéen et de son arrière-pays ne semble guère propice au candidat nationaliste. C'est pourtant sur ces terres que le Front National s'est développé et enraciné en raison notamment de la présence de nombreux étrangers originaires d'Italie, de Turquie ou d'Afrique du Nord (s'appuyant sur de nombreuses études à l'échelle intra-urbaine⁸, P. Perrineau (1997) a montré que la présence étrangère structure le vote d'extrême droite au travers un effet de « halo ») et d'une « radicalisation droitière, consciente », de l'électorat sur le long terme (Salmon, 2001).

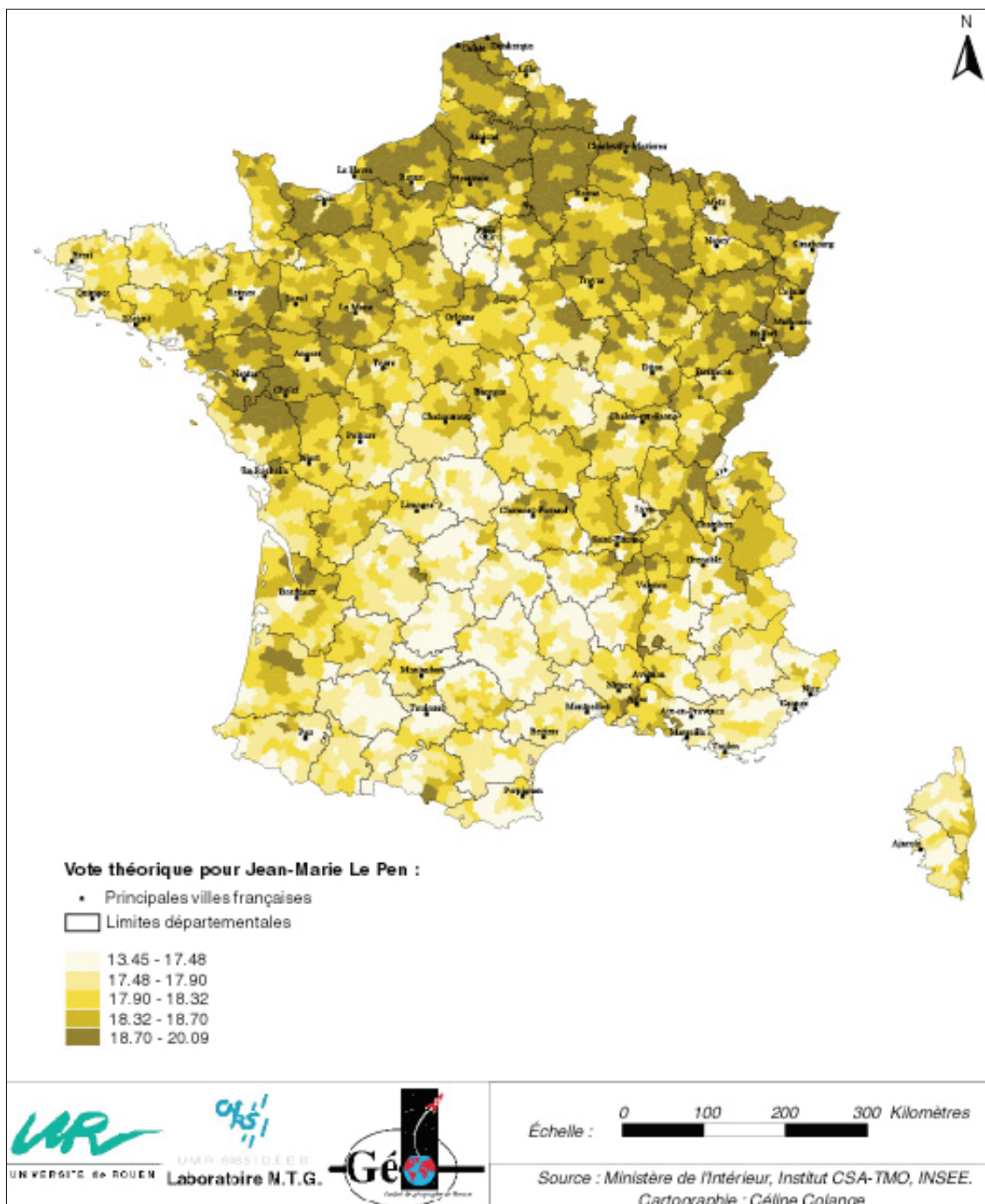


Figure 3 : vote théorique présidentielles 2002, Jean-Marie Le Pen

⁷ Philippe De Villiers, représentant de la droite catholique française a parfois été considéré comme proche de l'extrême droite. Cependant, ses prises de position nationalistes ont été effacées au profit de son action locale pour la Vendée

⁸ Notamment les études réalisées sur Marseille et Toulouse dans l'ouvrage de F. Bon et J.P. Cheylan (1988).

Le vote « chasseurs »

Parmi les seize candidats à l'élection présidentielle de 2002, Jean Saint-Josse est le seul pour lequel le vote réel est relativement corrélé avec son vote théorique (c.c. de 0,44), ce qui confirme la forte explication socio-spatiale de son vote. La carte du vote théorique selon la CSP pour Jean Saint-Josse correspond, à quelques exceptions près, à celle des progrès du CPNT entre 1999 et 2002, principalement dans le sud-ouest de la France (figure 4). Le parti de la « ruralité » se serait donc développé sur la base d'un électorat socio-économiquement favorable, débordant la seule question des enjeux liés aux conflits cynégétiques. De même, la carte de l'effet résiduel, comparaison entre le vote réel et le vote théorique, laisse apparaître des terres potentiellement favorables pour le CPNT parmi lesquelles la Bretagne ou l'Ouest intérieur (figure 5).

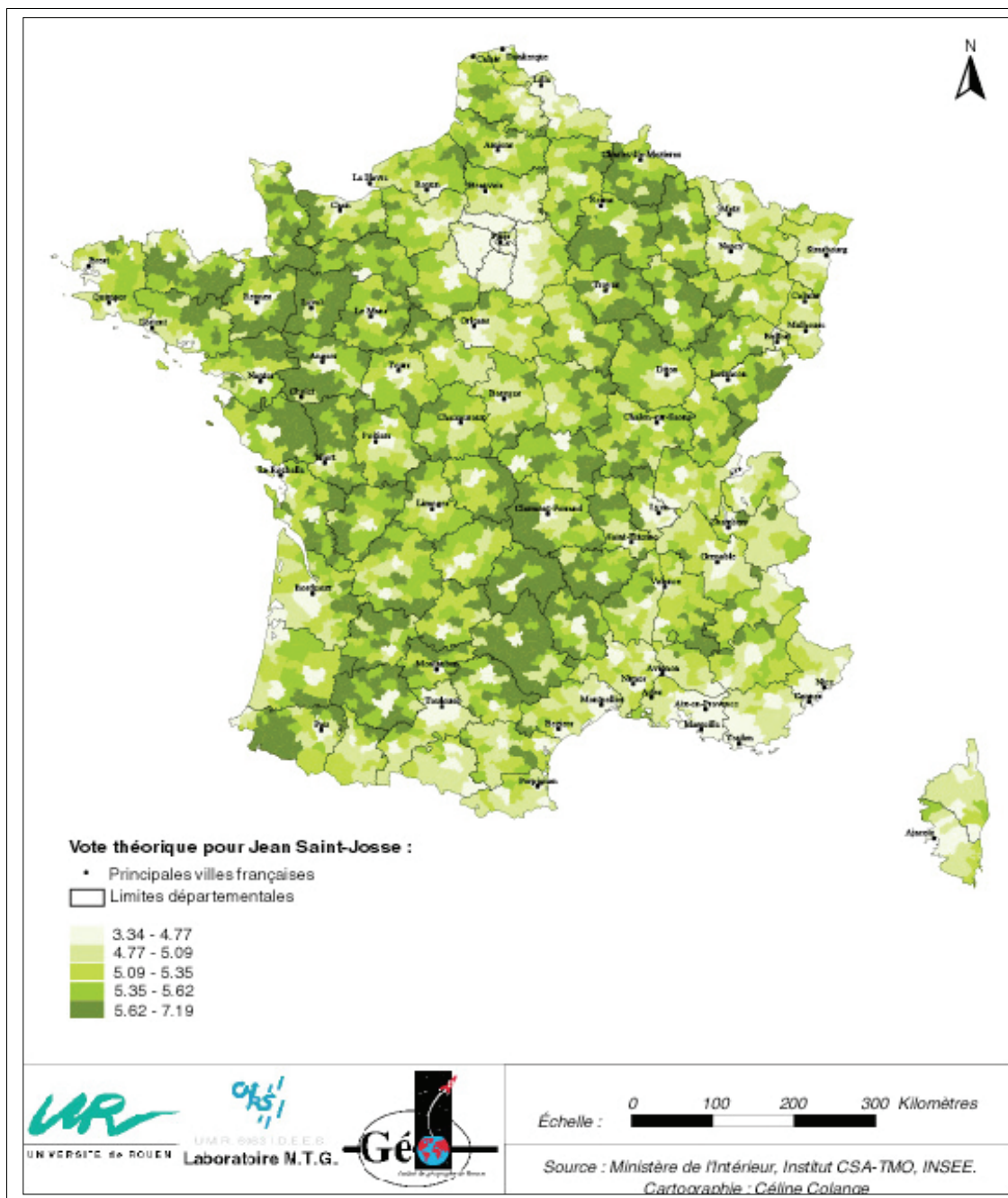


Figure 4 : vote théorique présidentielles 2002, Jean Saint-Josse

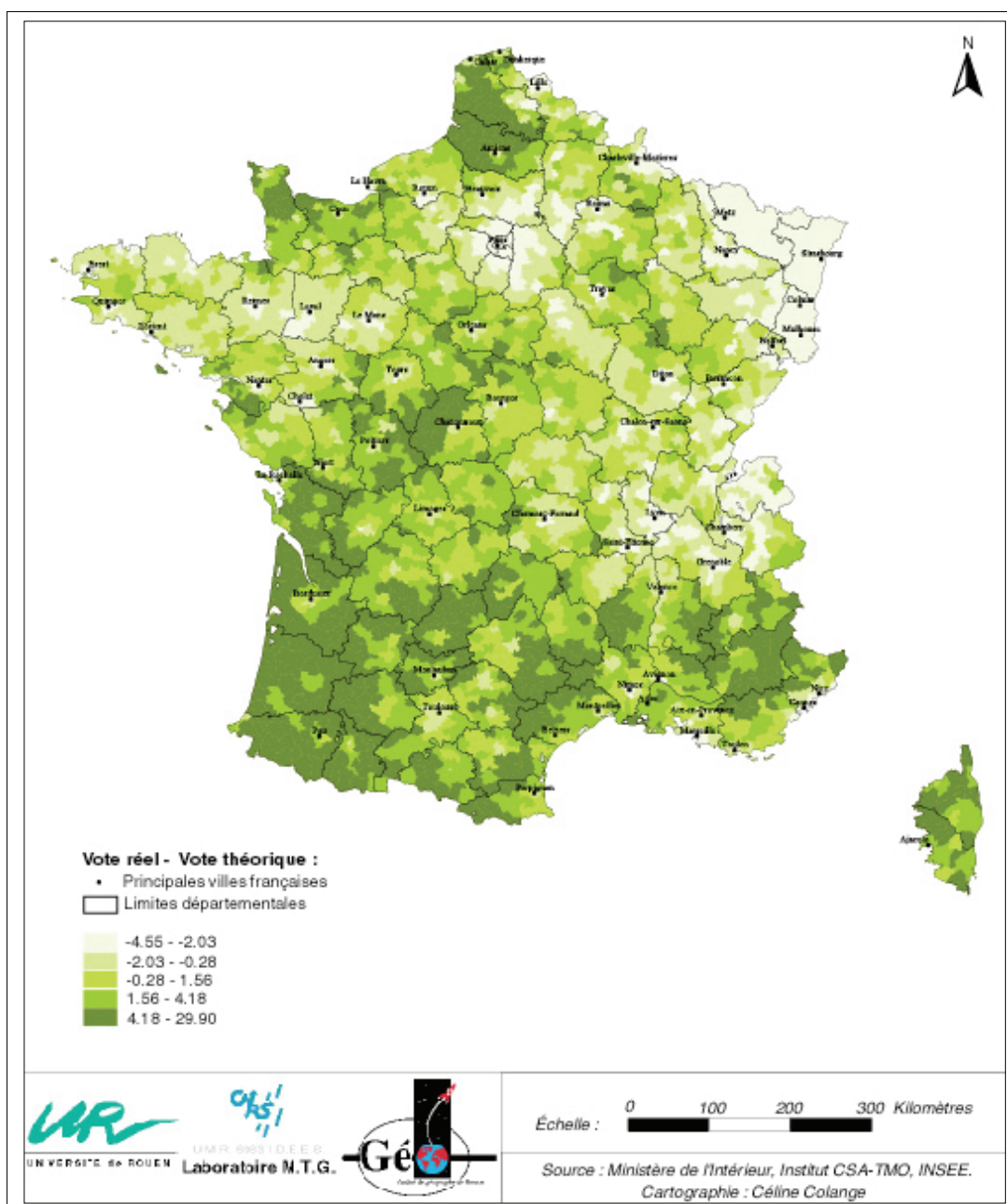


Figure 5 : présidentielles 2002, effet résiduel selon la CSP pour Jean Saint-Josse

L'analyse des corrélations nationales par canton entre les votes et les données socio-économiques de l'INSEE offrent des résultats peu attendus. À l'inverse de Noël Mamère ou de Jean-Pierre Chevènement, Jean Saint-Josse est le candidat qui possède les corrélations les plus significatives avec la majorité des CSP ; celles-ci sont bien plus importantes que pour Jean-Marie Le Pen (tableau 1) et les candidats des partis de gouvernement. Les corrélations positives ou négatives élevées sont le signe d'un lien étroit entre la structure rurale/urbaine de l'électorat du CPNT et l'importance de cette structure sur la répartition des catégories socioprofessionnelles. Ces calculs confirment ce qu'indiquent les sondages sortis des urnes, même si ces informations doivent être interprétées avec prudence compte tenu du faible nombre d'électeurs CPNT donc de personnes interrogées⁹.

Tableau 1 : les corrélations par canton en France entre les CSP et trois des seize candidats à l'élection présidentielle de 2002

⁹ Pour une étude plus approfondie sur le vote C.P.N.T. aux élections présidentielles de 2002, le lecteur pourra se reporter à (Bussi, 2003).

| Catégorie socioprofessionnelle | Corrélation avec la répartition du vote Saint-Josse, par canton | Corrélation avec la répartition du vote Le Pen, par canton | Corrélation avec la répartition du vote Mamère, par canton |
|--------------------------------|---|--|--|
| Agriculteurs | 0.55 | -0.31 | -0.34 |
| Patrons, artisans, commerçants | 0.31 | -0.09 | 0.10 |
| Cadres | -0.46 | -0.06 | 0.46 |
| Professions intermédiaires | -0.52 | 0.16 | 0.54 |
| Employés | -0.31 | 0.05 | 0.37 |
| Ouvriers | -0.16 | 0.41 | -0.24 |
| Retraités | 0.54 | -0.29 | -0.43 |
| Inactifs | 0.06 | -0.31 | -0.35 |

La Gauche Parlementaire

On entend par gauche parlementaire le cumul des voix des candidats suivants : Lionel Jospin (Parti Socialiste), Robert Hue (Parti Communiste), Christiane Taubira (Parti Radical de Gauche), Jean-Pierre Chevènement (Mouvement Citoyen et Républicain) et Noël Mamère (les Verts). La corrélation nationale par cantons entre le vote réel et le vote théorique, de 0,31, est l'une des plus forte parmi l'ensemble des candidats. La gauche parlementaire, plus précisément le parti socialiste, ayant vu son audience diminuer parmi les couches sociales populaires depuis 1988 (tableau 2), la carte de son électorat théorique tend à s'inverser vis-à-vis des cartes antérieures, et à se rapprocher de ses bastions locaux ou régionaux, jadis qualifiés « d'aberrations sociologiques » : le sud-ouest, la Bretagne péninsulaire, les agglomérations urbaines (figure 6).

Tableau 2. L'évolution de la sociologie du vote socialiste 1988-1995-2002

| Catégorie Socioprofessionnelle de la personne interrogée | François Mitterrand 1988 | Lionel Jospin 1995 | Lionel Jospin 2002 | Écart 2002-1988 |
|--|--------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|
| Agriculteurs | 15 | 14 | 10 | -5 |
| Patrons, artisans, commerçants | 23 | 11 | 5 | -18 |
| Cadres | 33 | 31 | 18 | -15 |
| Professions intermédiaires | 32 | 26 | 16 | -16 |
| Employés | 39 | 20 | 13 | -26 |
| Ouvriers | 41 | 24 | 13 | -28 |
| Retraités, inactifs | 34 | 24 | 18 | -16 |
| Chômeur | 41 | 20 | 13 | -28 |

Source : CEVIPOF, panel électoral 2002.

Cependant, même si la sociologie des électorats intervient dans l'explication des votes, l'influence de la CSP est plus réduite en ce qui concerne le calcul du vote théorique de la gauche, avec un écart de seulement 16 points entre les votes théoriques minimal et maximal en France, contre 20 points pour le total droite et 31 pour les candidats tribunitiens¹⁰. Ainsi, cet indice montre qu'il est assez discutable de prétendre que les partis protestataires ne possèdent pas d'assises socio-économiques fortes.

La forte organisation spatiale des votes pour les nouveaux partis (Verts, CPNT, Front national, souverainistes) s'explique par des fractures socio-spatiales qui sont réactivées par des discours partisans très territorialisés. Nous sommes en présence d'effets d'entraînement semblables à ceux qui expliquaient autrefois la géographie des votes communistes et centristes. Un autre exemple d'illustration nous en est donné avec l'étude d'un autre indicateur : la distance à la ville.

¹⁰ En sociologie, partis ou syndicats qui se donnent comme objectif la défense des catégories les plus défavorisées (Larousse). La fonction tribunitienne des partis politiques a été explicitée par le politiste G. Lavau (1981), puis réactualisée par le géographe J. Lévy (1994). Un vote tribunitien revendique le principe de représentation par opposition à la légitimation.

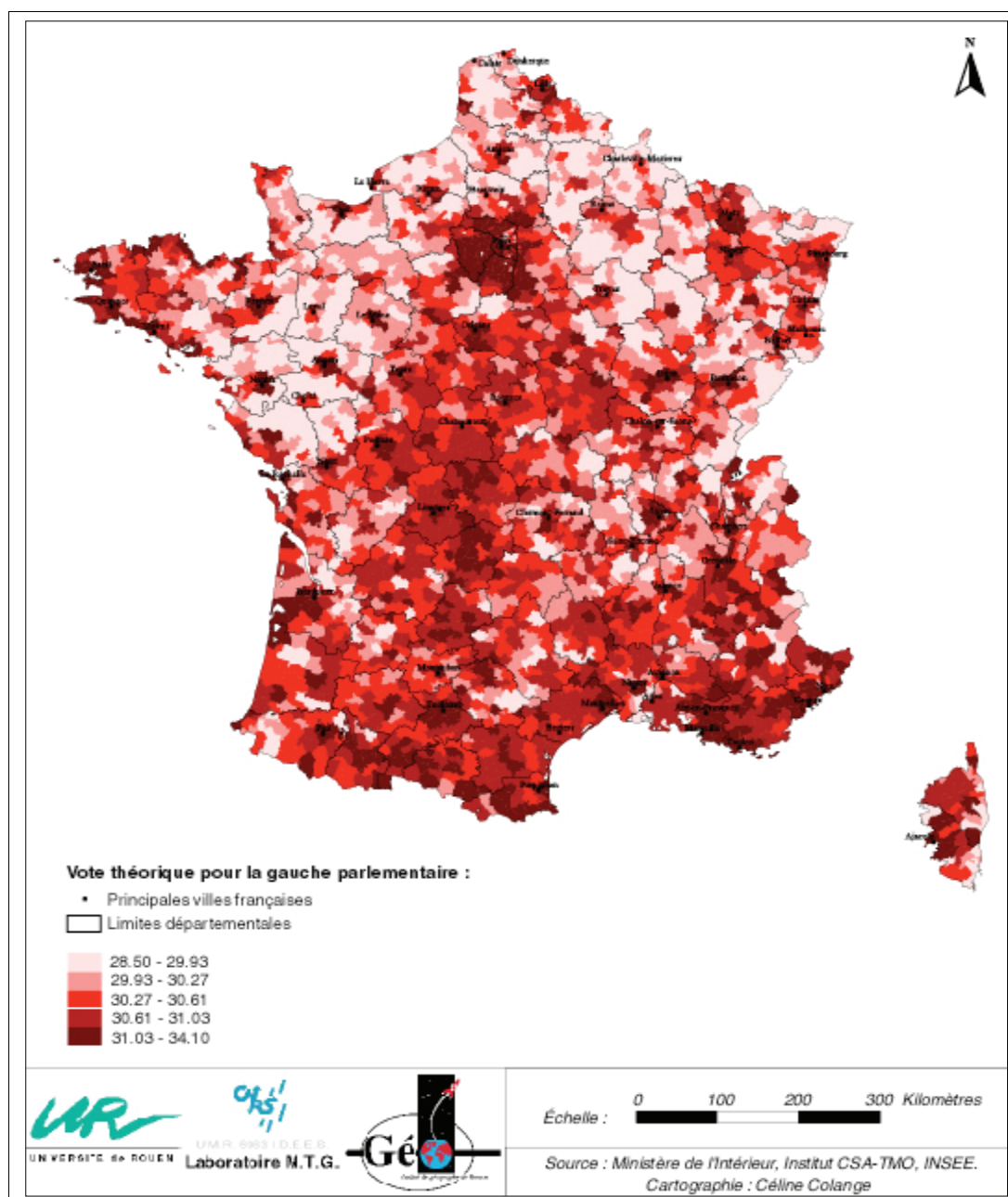


Figure 6 : vote théorique présidentielles 2002, Gauche parlementaire

4 - Votes théoriques et distance à la ville

Les résultats du premier tour des élections présidentielles se sont traduits par une nette réorganisation de la répartition des suffrages. Ils rendaient compte du désalignement vis-à-vis des clivages régionaux ou sociologiques traditionnels et laissaient la place à un réalignement partisan lié surtout à l'opposition urbain/rural (distance à la ville) observé par de nombreux chercheurs, géographes, démographes ou politistes. Le facteur urbain comme indicateur explicatif du comportement électoral nécessite d'être intégré à cette analyse en raison des conclusions intéressantes apportées par le modèle¹¹ (Bussi *et al.*, 2003). La première définition de l'urbain renvoie à la nomenclature de l'INSEE assise sur l'organisation territoriale de l'emploi. Elle distingue les espaces à dominante urbaine (pôles urbains, couronne périurbaine, communes multipolarisées) de ceux à dominante rurale (pôles d'emploi de l'espace rural, couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural, autres communes de l'espace à dominante rurale) que l'on peut regrouper en quatre types : les pôles urbains, le périurbain, le rural et le rural isolé. Toutefois, cette nomenclature divise la France en sous-espaces dont deux regroupent plus de 80 % de la

¹¹ Cette analyse est extraite de la communication de Bussi M., Colange C., Fourquet J., Girault F., Ravenel L. (2003).

population. Elle ne permet donc pas de déterminer un gradient d'urbanité cohérent. La distance à la ville constitue une seconde mesure possible du fait urbain¹². Dans le cadre de cette étude, nous avons développé une analyse fondée sur la distance au centre des quarante-deux aires urbaines de plus de 200 000 habitants.

Dans une analyse consacrée aux nouveaux territoires électoraux mis en évidence par la géographie des votes lors des élections présidentielles de 2002, Loïc Ravenel, Pascal Buléon et Jérôme Fourquet (2003) montrent que la distance à la ville apparaît comme un facteur discriminant pour l'explication. La figure 7 présente les comportements différentiels des électeurs de cinq candidats parmi les seize en lice selon la distance de leur commune de résidence aux aires urbaines. Les scores sont exprimés en écart au vote moyen national. Les profils de vote des différents candidats sont plus ou moins complexes. Le premier type de trajectoire oppose le candidat des écologistes Noël Mamère, dont les votes décroissent de l'urbain vers le rural, au candidat du CPNT Et, dans une moindre mesure, à Jacques Chirac dont les scores progressent avec l'éloignement à la ville. Comme le rappelle Loïc Ravenel, la notion d'éloignement à la ville, de « rural isolé », est fondamentale car le CPNT se présente désormais comme le parti de la ruralité menacée et ne repose plus seulement sur les conflits cynégétiques. À l'inverse, le courant écologiste indiffère les électeurs du monde rural. Les valeurs progressistes de l'écologie sont remplacées par un vote préférentiel en faveur de Lionel Jospin, dont les scores augmentent à partir d'une distance à la ville de 50 kilomètres. La seconde trajectoire oppose Jean-Marie Le Pen à Lionel Jospin. Le candidat du Front national obtient ses meilleurs résultats en ville et dans la périphérie immédiate. Son score est à son maximum entre 30 et 50 kilomètres, puis diminue et passe largement au-dessous de sa moyenne nationale. La trajectoire du candidat socialiste se caractérise par une diminution rapide du vote de la ville vers le périurbain, puis une remontée avec l'éloignement. La différence entre les deux candidats s'effectue aux limites extérieures du périurbain. C'est dans ces territoires que s'est joué l'accès au second tour.

¹² Ces mesures sont désormais possibles par l'intégration des données électorales à des systèmes d'information géographique. Un tel S.I.G. à l'échelle de la France par commune et par canton a été développé par les laboratoires M.T.G. et GEOSYSCOM des universités de Rouen et de Caen.

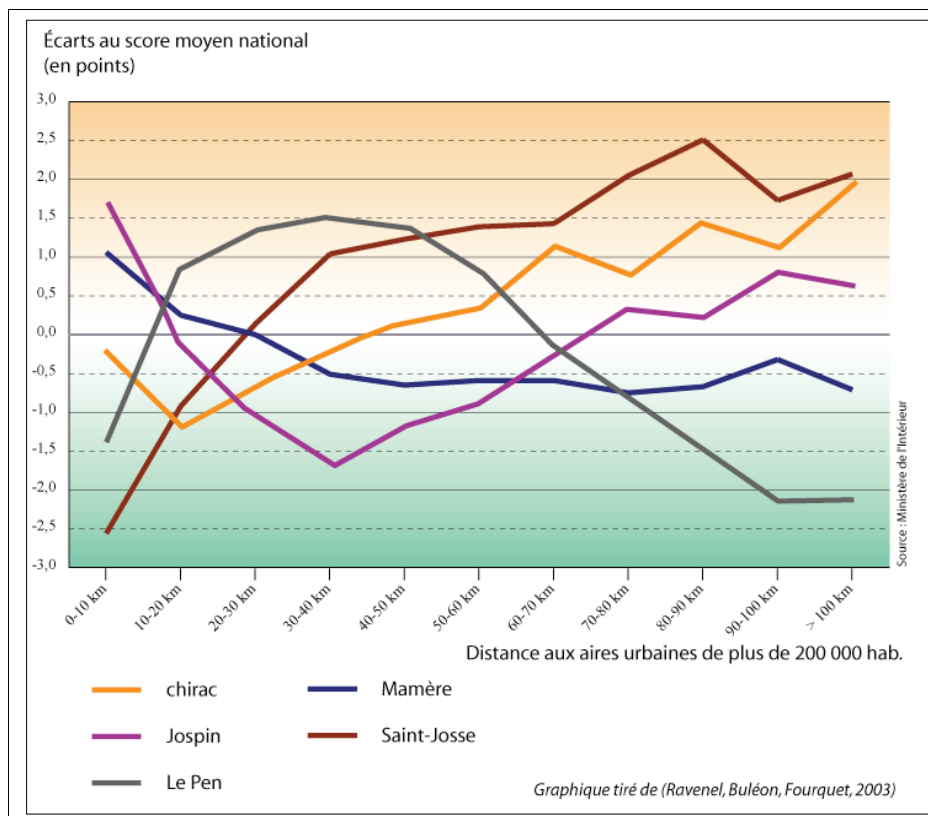


Figure 7 : vote et distance aux aires urbaines de plus de 200 000 habitants

Les figures 7, 8 et 9 montrent que pour la plupart des partis, la structuration urbaine-rurale s'explique largement par un gradient socio-économique. Les votes « théoriques » selon la CSP, de Jacques Chirac, Lionel Jospin, Noël Mamère et Jean Saint-Josse, suivent globalement les mêmes courbes de distance à la ville que les votes réels.

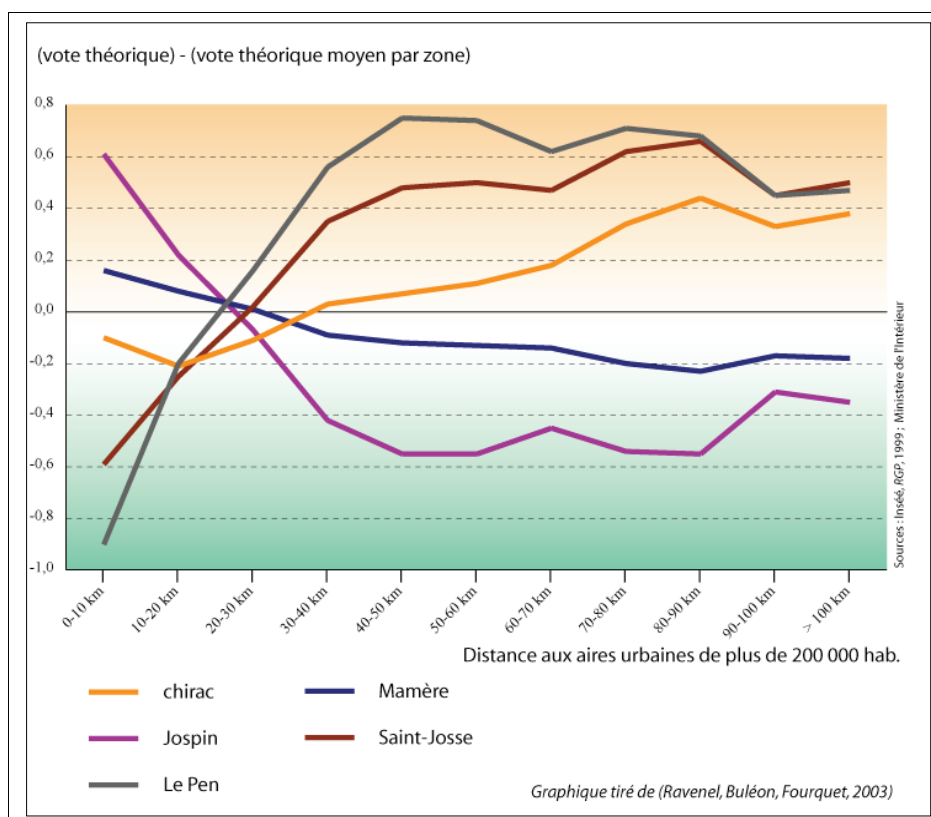


Figure 8 : vote structurel selon la CSP et la distance aux aires urbaines de plus de 200 000 habitants

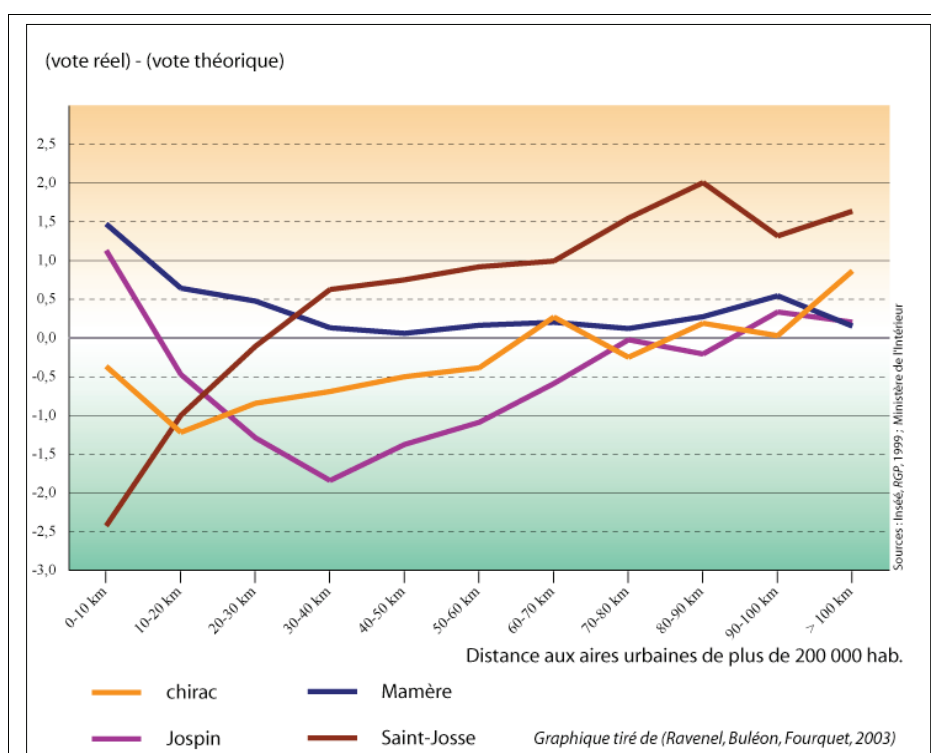


Figure 9 : vote résiduel selon la CSP et la distance aux aires urbaines de plus de 200 000 habitants

Néanmoins, il existe systématiquement un effet d'entraînement positif pour le candidat en fonction de la structure sociale favorable majoritaire : le vote résiduel varie dans des proportions plus fortes que le vote structurel. Le contexte local joue donc dans le sens de l'effet de classe, mais en le renforçant. L'explication des

mécanismes de cet effet d'entraînement est une des pistes les plus stimulantes de la géographie électorale. Ainsi, des recherches récentes réalisées au sein du laboratoire MTG de Rouen ont mis en évidence cet effet d'entraînement à différentes échelles (Bussi, 2001 ; Girault, 2000). Néanmoins, le Front national est le seul parti qui possède une organisation particulière vis-à-vis de ce modèle. Alors que le vote théorique laisse attendre un fort vote stabilisé entre 30 et 100 kilomètres de la ville, le vote résiduel est maximal entre 10 et 30 kilomètres, pour rapidement chuter ensuite. On peut émettre l'hypothèse de la concurrence du vote Saint-Josse dans les communes les plus éloignées de la ville, qui constitueraient une « réserve électorale » pour l'extrême droite¹³. Mais surtout, cette mesure apporte du crédit aux analyses théoriques de géographes tels Jacques Lévy (2003) qui ont pu isoler l'enjeu particulier de l'espace périurbain comme choix de vie, en partie indépendant de la classe sociale, de la richesse ou du revenu. La diffusion du vote Front national des « banlieues chaudes » de la première couronne vers les « confins froids » périurbains n'est pas due seulement à la contagion des idées mais à la migration des habitants de cette première couronne (ceux qui déclarent vivre avec un sentiment d'insécurité) vers les couronnes périurbaines plus éloignées (théorie de la self-reproduction ou de l'électeur-habitant-stratège). Un article de Jérôme Fourquet et de Loïc Ravenel (à paraître) montre au contraire que les migrants de l'Île-de-France vers ces contrées périurbaines votent nettement moins pour le Front National que les populations locales. Toutefois, rappelons que cette étude repose uniquement sur des données d'enquête contextuelle, ce qui signifie que le résultat doit être interprété avec précaution car compte tenu du faible nombre de personnes interrogées, l'échantillon est-il représentatif de l'électorat ? Selon Jacques Lévy, la territorialisation des votes protestataires ne repose pas sur un déterminisme de lieu ou sur un entraînement de la majorité locale vers la minorité. Elle résulte de la dépendance entre la socialisation politique d'un individu associée au contexte socio-économique (le territoire) dans lequel il choisit de vivre et par conséquent de voter. La néo-territorialisation des votes s'expliquerait par l'augmentation des ségrégations socio-spatiales. Cette hypothèse renvoie implicitement à la théorie de l'effet de « halo » positif pour le Front national dans la périphérie immédiate des espaces perçus comme dangereux et/ou en crise. Par ailleurs, les résultats obtenus par Noël Mamère sont devenus presque indépendants de la distance, excepté un léger sur-vote en zone urbaine. Enfin, les résultats des deux principaux candidats, Jacques Chirac et Lionel Jospin, laissent deviner l'accident électorale qui s'est amplifié avec la conjoncture du premier tour. Au travers d'un vote réel inférieur au vote théorique, nous remarquons nettement le déficit de suffrages qu'ils ont subi l'un et l'autre.

Conclusion

Le modèle de la structure sociale met en évidence des effets régionaux particulièrement nets. Il isole aussi le comportement spécifique des électeurs face à un gradient d'urbanité. Les multiples analyses post-électorales ont mis l'accent sur la distinction entre les mondes urbain et rural auxquels s'est ajoutée une nouvelle composante intermédiaire : le périurbain. Cette structuration de l'espace ne traduit pas seulement une simple distinction sociale opposant les électeurs selon leur niveau de diplômes et de richesse mais plutôt de nouveaux modes de vie, parfois choisis, souvent subis. Ceci renvoie aux thèses de Jacques Lévy (2003) sur la théorie d'un électeur-acteur qui maîtrise (ou non) son capital spatial. En effet, le choix du lieu d'habitat résulte de contraintes économiques mais il s'explique de plus en plus par un choix politique de la part de l'électeur. Ainsi, selon J. Lévy (2003), « une des grandes caractéristiques de la périurbanisation est au contraire qu'elle résulte d'un choix des individus concernés [...] les apprentis sorciers qui croyaient que le périurbain était une solution de bon sens, banalement technique et sagement familiale, découvrent qu'il s'agit aussi d'une opinion sur la politique et l'être ensemble, et pas forcément la plus facile à gérer [...] le périurbain serait l'espace des auto-exclus de l'espace public, dans les deux sens du terme ». Il ne faut donc plus considérer le lieu de vote comme un territoire figé ou s'expriment des électeurs captifs et sédentaires, où les permanences politiques s'expliquent par le recours à la « culture politique locale » ou au « génie des lieux ». Le lieu de vote doit être considéré comme un espace d'agrégation d'opinions individuelles influencées par l'imbrication de systèmes politiques à différentes échelles, du local au supranational, chacun possédant une auto-organisation socio-politique. Le vote apparaît donc comme un bon indicateur des modifications socio-économiques des frontières rurales-urbaines. De même, ce clivage rural-urbain ne se limite plus aux seuls partis qui l'ont utilisé pour construire leur idéologie, tels le CPNT ou les Verts ; il s'est étendu à l'ensemble des formations politiques. Comme nous l'avons souligné lors d'une précédente publication présentée lors du colloque rural-urbain organisé à Poitiers en juin 2003, le système partisan (offre politique) et le vote (demande politique) sont deux indicateurs convergents d'une fracture politique dont l'une des formes évidentes est une fracture spatiale, en particulier aux frontières de l'urbain.

¹³ Ce que les votes au second tour de l'élection présidentielle confirmeront. Voir à ce propos (Bussi *et al.*, 2002b).

Bibliographie

- AGNEW J.E., (1996), "Mapping politics. How context counts in electoral geography", *Political Geography*, vol. 15, n°2, pp. 129-145.
- ALFORD R.R., (1963), *Party and society : The Anglo-American Democracies*, Chicago, Rand Mc Nally.
- BON F., CHEYLAN J.P., (1988), *La France qui vote*, Paris, Hachette Pluriel, 464 p.
- BUSSI M., (1998), *Eléments de géographie électorale*, Presses Universitaires de Rouen, 400 p.
- BUSSI M., (2001), *L'espace négocié. Démocratie électorale et développement local*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Rouen, 687 p.
- BUSSI M., BULÉON P., COLANGE C., GOSSET J.P., FOURQUET J., FREIRÉ-DIAZ S., (2002a), « La mosaïque politique de la France. 15 cartes par canton pour comprendre les élections présidentielles 2002 », *Cybergeog – Revue électronique de géographie*, Rubrique points chauds /débats, avril 2002.
- BUSSI M., COLANGE C., GOSSET J.P., (2002b), « La mobilisation anti Le Pen entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002 : le sursaut et les fissures », *Cybergeog – Revue électronique de géographie*, Rubrique points chauds/débats, mai 2002.
- BUSSI M., (2003), « Le vote Saint-Josse : la protestation en campagne », in *Le vote de tous les refus*, Perrineau P. et Ysmal C. dir., Presses de la F.N.S.P., pp. 311-338.
- BUSSI M., COLANGE C., FOURQUET J., GIRAULT F., RAVENEL L., (2003), « Le vote comme expression des inégalités et des nouvelles frontières rurales-urbaines en France », *Colloque rural-urbain : les nouvelles frontières (permanences et changement des inégalités socio-spatiales)*, Poitiers, juin 2003.
- COX K.R., (1969), The voting decision in a spatial context, *Progress in Geography*, n°1, pp. 81-117.
- GIRAULT F., (2000), *Le vote comme expression territoriale des citoyens. Contribution à l'étude des ségrégations urbaines*, Thèse de doctorat, sous la direction du Professeur Y. Guermond, Université de Rouen, 518 p.
- GUILLOREL H., (1984), *La géographie électorale des géographes*, Rapport présenté lors du 2^{ème} Congrès national de l'A.F.S.P., Grenoble, 25-28 janvier, 35 p.
- JOHNSTON R.J., HAY A.M., RUMLEY D., (1983), Entropy-maximising methods for estimating voting data: a critical test, *AREA*, 15 (1), pp. 35-40.
- JOHNSTON R.J., (1985), "Class and the geography of voting in England. Towards measurement and understanding", *Transactions of the institute of the British Geographers*, n°2, pp. 245-255.
- LAVAU G., (1981), *A quoi sert le parti communiste français ?*, Paris, Fayard.
- Le BRAS H., (2002), *Une autre France*, Paris, Odile Jacob, 222 p.
- LÉVY J., (1994), *L'espace légitime. Sur la dimension spatiale de la fonction politique*, Paris, Presses de la FNNSP, 442 p.
- LÉVY J., (2003), « Périurbain, le choix n'est pas neutre », *Pouvoirs locaux, les cahiers de la décentralisation*, n°56, pp. 35-42.
- MARTIN P., (2000), *Comprendre les évolutions électorales*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 472 p.
- MAYER N. et PERRINEAU P. (dir.), (1996), *Le Front National à découvert*, Paris, Presses de la FNNSP, 414 p.
- MICHELAT G. et SIMON M., (1977), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNNSP, 498 p.
- MILLER W.L., (1977), *Electoral Dynamics in Britain since 1918*, Londres, Macmillan.
- PERRINEAU P., (1997), *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 266 p.
- PERRINEAU P. et YSMAL C. (dir.), (2003), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, Paris, Presses de la FNNSP, 444 p.
- RAVENEL L., BULÉON P., FOURQUET J., (2003), « Vote et gradient d'urbanité : les nouveaux territoires des élections présidentielles de 2002 », *Espaces Populations Sociétés*, n°3-2003, pp. 469-482.
- RAVENEL L., FOURQUET J., (à paraître), « Le vote protestataire dans les campagnes françaises », *Etudes Rurales*, 17 p.
- SALMON F., (2001), *Atlas électorale de la France 1848-2001*, Paris, Editions du Seuil, 94 p.

- SANDERS L., DURAND-DASTÈS F., (1987), « L'effet régional », n°4, novembre, *Reclus mode d'emploi*, pp. 18-22.
- SIEGFRIED A., (1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, XXVIII + 536 p.